

Andréanne Larouche encourage les organismes de sécurité alimentaire

Granby, le 1^{er} avril 2020 – Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (coronavirus), la députée de Shefford, Andréanne Larouche, annonce que son bureau soutient financièrement des organismes liés à la sécurité alimentaire qui desservent les individus dans le besoin au sein de sa circonscription. Cette initiative permettra à ces groupes d'obtenir une source de revenus inattendue.

La députée du Bloc Québécois répond ainsi à l'appel du gouvernement du Québec qui a invité la population à se mobiliser pour soutenir ces organisations.

« Nous le savons, dans une situation économique difficile, les organismes de sécurité alimentaire permettent à des familles et à des citoyens d'avoir quotidiennement quelque chose dans leur assiette. Depuis quelques jours, avec plusieurs pertes d'emploi, les demandes d'aide alimentaire sont nombreuses. Il est urgent que ces organisations puissent poursuivre leur mission afin d'aider les personnes en situation difficile. Il faut permettre aux Québécoises et aux Québécois de reprendre leur souffle. Et ce n'est qu'un début, car je continuerai de rester à l'écoute des groupes communautaires de la région et de bonifier mon aide, si nécessaire », déclare Andréanne Larouche.

Ayant déjà siégée sur une table de sécurité alimentaire, elle est consciente que les demandes vont exploser. « Une situation exceptionnelle appelle à des gestes exceptionnels. Je souhaite que les publicités que nous avons achetées puissent permettre aux organismes de sécurité alimentaire dans Shefford de poursuivre leur mission et d'aider le plus de personnes possible. C'est important de faire preuve d'une grande solidarité quand on traverse une tempête comme celle que l'on vit actuellement. Vous pouvez compter sur nous. Les députés du Bloc Québécois continueront d'apporter leur soutien à celles et à ceux qui en ont besoin », poursuit la députée de Shefford.

Aide aux entreprises et aux particuliers

Le Bloc Québécois a également réagi aujourd'hui aux propos du premier ministre Trudeau, qui a ce matin annoncé son intention de rappeler le Parlement afin de faire adopter une loi de mise en œuvre des mesures prévues par le ministre des Finances en matière de subvention salariale aux entreprises.

Madame Larouche joint donc sa voix à celle de son chef, Yves-François Blanchet, qui déplore encore un délai et une mauvaise nouvelle pour les PME et les travailleurs du Québec, mais s'il le faut, faisons-le très vite.

Le député de Beloeil-Chambly et chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, ainsi qu'Andréanne Larouche ont d'abord exprimé leur étonnement : « Le Parlement a siégé il y a une semaine pour accorder au gouvernement des pouvoirs exceptionnels tout en limitant les contacts entre parlementaires face aux risques de contagion. La planification de cette loi a-t-elle été

inefficace au point de devoir recommencer si tôt ? ». Monsieur Blanchet et Andréanne Larouche indiquent donc que des conditions devront être remplies pour que le Bloc Québécois donne son appui à une telle convocation :

1. Le Bloc Québécois exige que tous les parlementaires aient en main le libellé du projet de loi avant même que 32 d'entre eux ne doivent se rendre à Ottawa;
2. Le Bloc Québécois ne veut pas exposer le Parlement au chantage partisan observé il y a deux semaines et exige que la teneur finale du projet de loi devant être adopté unanimement soit conclue avant que les parlementaires ne se déplacent à Ottawa. Le Bloc a des recommandations à faire valoir et compte bien être entendu;
3. Le rappel du Parlement le plus rapidement possible.

Lors de la négociation du lundi 23 mars entre le Bloc Québécois et les Libéraux, le second article du projet de loi permettait au gouvernement d'aller de l'avant avec la subvention salariale et des baisses d'impôts. Le premier ministre a alors plié sous les pressions des Conservateurs et a retiré cet article. « Notre proposition nous aurait évité de revenir au Parlement, explique Andréanne Larouche. Je réitère que la partisanerie doit être laissée au vestiaire. »

La députée Andréanne Larouche exprime une grande inquiétude pour les entreprises : « C'est très grave : les PME québécoises, les OBNL et le secteur de l'économie sociale ont déjà trop attendu pour un programme de subvention salariale. Beaucoup trop longtemps. Le gouvernement nous dit maintenant que sa prévision incertaine va créer un délai supplémentaire de deux semaines, a-t-elle insisté. S'il faut rappeler le Parlement, faisons-le très vite. »

Le chef du Bloc Québécois exhorte le gouvernement à faire davantage preuve de rigueur afin que la collaboration des partis d'opposition soit efficace et productive. « On ne consulte pas les autres partis une fois que les décisions sont prises, mais avant! Les élus du Bloc Québécois devront traverser des régions mises en quarantaine par le gouvernement du Québec afin de se rendre à cette séance spéciale. On ne fait pas ça à la légère », a-t-il conclu.

Source :

Samra Grahic

Responsable des communications au bureau de la députée de Shefford

450 378 3221

Andreanne.Larouche@parl.gc.ca